

Avant-propos

Le principal objectif du programme d'examens environnementaux de l'OCDE est d'aider les membres et certains pays partenaires à améliorer leurs résultats individuels et collectifs dans le domaine de la gestion de l'environnement :

- En aidant les pays à évaluer les progrès accomplis au regard de leurs objectifs environnementaux
- En favorisant un dialogue permanent sur l'action à mener et l'apprentissage mutuel
- En encourageant les gouvernements à rendre compte de leur action aux autres pays et à leur opinion publique.

Le présent rapport évalue les performances environnementales du Luxembourg depuis le dernier examen en 2010. Les progrès accomplis au regard des objectifs du pays et de ses engagements internationaux servent de base à l'évaluation des performances. Ces objectifs et engagements peuvent être des buts généraux, des objectifs qualitatifs ou des objectifs quantitatifs. Une distinction est faite entre les intentions, les actions et les résultats. L'évaluation des performances environnementales est également placée dans le contexte du bilan environnemental historique du Luxembourg dans ce domaine, de l'état actuel de l'environnement, de la dotation physique en ressources naturelles, de la situation économique et des tendances démographiques.

L'OCDE est redevable au gouvernement du Luxembourg pour sa coopération en matière d'information, pour l'organisation de la mission d'examen (4-7 juin 2019), et pour avoir facilité les contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions gouvernementales.

Il convient également de remercier les représentants des deux pays examinateurs, Estelle Vercoouter (Belgique) et Laura Platchkov (Suisse).

Les auteurs de ce rapport sont Nils Axel Braathen, Ivana Capozza, Myriam Linster, Eugene Mazur, Sarah Miet, Mikaela Rambali (Direction de l'environnement de l'OCDE) et Jean Cinq-Mars (consultant), sous la coordination de Myriam Linster. Nathalie Girouard et Ivana Capozza ont assuré la supervision et l'orientation. Sarah Miet a fourni un soutien statistique, Pascale Rossignol a apporté un soutien administratif et Mark Foss a édité la version anglaise du rapport. Natasha Cline-Thomas a apporté son appui aux activités de communication. Les auteurs tiennent à remercier Raphaël Jachnik (Direction de l'environnement de l'OCDE) et Peter Journeay-Kaler (Agence internationale de l'énergie) pour leurs commentaires et leurs réactions.

L'évaluation présentée dans ce rapport a été préparé pour l'essentiel entre juillet 2019 et janvier 2020 et ne tient pas compte des conséquences de la crise sanitaire due au COVID-19. Quelques références ont néanmoins été ajoutées pour information en octobre 2020.

Le groupe de travail de l'OCDE sur les Performances environnementales a examiné le projet d'examen des performances environnementales du Luxembourg lors de sa réunion du 25 février 2020 à Paris, et a approuvé l'évaluation et les recommandations le 27 octobre 2020.



Extrait de :
**OECD Environmental Performance Reviews:
Luxembourg 2020**

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/fd9f43e6-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-propos », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Luxembourg 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f3d99e0f-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.